



# TABLE DES MATIERES

	Page
Introduction-----	3
L'organisation de l'administration des chemins de fer en 1860-----	5
Histoire de la distribution Walschaerts-----	37
Proces-verbaux des séances du Comité Consultatif-----	49
Un nouveau système de foyer pour locomotives -----	203
Le chauffage des locomotives -----	223
Les fournisseurs de machines à l'Etat belge -----	305
L'évolution du parc des locomotives de 1849 à 1863 -----	311
Remerciements -----	323

# INTRODUCTION

La période héroïque de la traction vapeur se termine, les premières locomotives mises en service ont atteint leur limite d'âge et sont à renouveler, d'autant que leur manque de puissance et leur vitesse est trop faible vu leur empâttement réduit, leur enlevant toute rentabilité. L'augmentation de la puissance était impérieuse pour le service à marchandises.

Egide Walschaerts avait conçu son système de distribution révolutionnaire en 1844 et c'est en 1858 qu'il a été essayé sur les premières machines de l'Etat belge.

En octobre 1854, le Ministre des Travaux Publics de l'époque, Emile Van Hoorebeke décida de créer un Comité Consultatif des chemins de fer ayant pour mission d'étudier les améliorations et les économies à introduire dans les diverses branches de l'exploitation.

Des membres du Comité se sont rendus en Angleterre pour y étudier les chemins de fer anglais. Après leur retour en Belgique, le Comité se pencha sur les solutions à adopter en ce qui concerne l'écartement des essieux (grand ou petit empâttement), les machines à six roues couplées, le renouvellement partiel ou total de vingt-trois locomotives, la répartition des crédits alloués, etc.

En 1860 Belpaire effectua plusieurs essais sur la ligne Bruxelles-Liège à l'aide de deux locomotives construites par Cockerill en 1859; il s'agissait de la n° 96 à foyer profond ordinaire et de la n° I dotée d'un foyer Belpaire arrondi brûlant du charbon menu demi-gras.

Les résultats obtenus démontrèrent les avantages du foyer Belpaire. Les améliorations mises au point seront mises à fruit au cours des deux prochaines décennies.

Entre-temps l'Etat belge commandera des machines auprès de nos constructeurs belges ainsi que des locomotives acquises dans le cadre des décisions du Comité Consultatif qui seront fournies par Wilson, Saint-Léonard, Couillet, Haine-Saint-Pierre et l'Atelier Central de Malines.

Le lecteur trouvera ci-après le texte des procès-verbaux des réunions du Comité concernant les locomotives, le détail des essais effectués par Belpaire, ainsi que les acquisitions auprès des constructeurs belges et les transformations des locomotives à l'Arsenal de Malines.